

Chers amis,

Certains parmi vous sont des donateurs de longue date et nous sommes sensibles à leur fidélité et à leur confiance, d'autres le sont devenus plus récemment et nous les remercions tous. Mais nous sommes tous susceptibles de nous poser des questions sur cette réalité des enfants des rues, sur les actions que nous menons, leur pertinence, leur efficacité. Pour cela nous avons interrogé des sites qui essaient de sensibiliser l'opinion sur un problème qui est longtemps apparu comme secondaire. Nous avons interrogé nos propres archives, vous trouverez d'ailleurs une synthèse sur les approches de l'apprentissage que nous menons, mais également sur celles d'ESPPER¹, de l'Unicef, de REPER² ou de l'Unesco. Ces points de vue nous permettent, non pas de tirer une quelconque autosatisfaction, mais au moins de nous dire que nous ne faisons pas fausse route.

Combien sont-ils ? Qui sont-ils ? Les chiffres varient beaucoup selon les sources ou plutôt en fonction des définitions que l'on retient. En effet, on parle volontiers « d'enfants de la rue », « dans la rue », « à la rue », « travaillant dans la rue », « enfants exploités »... autant de termes qui renvoient à des



situations très différentes. Ce qui reste le vrai critère c'est le lien que l'enfant entretient avec ses parents. En fait, tous sont des enfants en situation de danger. Les chiffres parlent de 3 millions au bas mot et montent jusqu'à 120 millions si on prend en compte toutes les catégories. Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'il s'agit d'un phénomène en expansion car des sociétés apparemment en progrès, « des pays émergents » voient se creuser encore plus le fossé entre riches et pauvres. Ils deviennent souvent des adultes de la rue. C'est un peu là le cœur de notre action pour éviter à ces jeunes, quelques années plus tard, de prendre la route du nord, traverser le Sahel à la poursuite de mirages et en route tomber dans d'autres dangers : les recrutements de désespérance, les passeurs mafieux, la Méditerranée et

Lampedusa ou Algésiras, Calais... une route honteuse et terrible dont l'actualité se fait souvent l'écho.

Dans nos rubriques nous avons souvent parlé des « jeunes de la plage ». La route côtière de Lomé est très fréquentée en particulier par des camions. Cette route dessert Accra et Abidjan à l'ouest et Cotonou et Lagos à l'est, des ports importants et des cités qui regroupent à elles seules plus de 2 millions d'habitants. Des enfants nombreux « travaillent » à la frontière du Ghana et du Togo, juste à la sortie de Lomé. Passage de paquets d'un camion à l'autre sur la frontière, mais aussi des petits trafics, de la mendicité, des vols... Ils évitent le centre ville, plus dangereux pour eux du fait de la police, surtout en période électorale ce qui va être le cas jusqu'au premier trimestre de 2015. Il y a aussi le grand marché et le port. On pense qu'ils gagnent entre 0,50 et 5 ou 6 euros les meilleurs jours, très rares. Ils dorment sur la plage ou dans des vieux bâtiments abandonnés. Il s'agit bien de vrais enfants de la rue, en rupture de famille et non d'enfants qui rentreraient chez eux après avoir gagné quelques centimes.

« En aucun cas, il ne faut avoir pour unique objectif une simple amélioration de la vie des enfants dans la rue même, en leur y apportant vêtements, nourriture, jeux ». Ce point de vue rencontré à plusieurs reprises peut en effet leur rendre la rue plus facile et les inciter à y rester plus longtemps. Ce qui n'est pas contraire au fait d'apporter une aide médicale, un accueil chaleureux qui peut les amener à gagner des structures durables. C'est bien ce qui est poursuivi dans nos deux foyers.



A travers les divers témoignages et points de vue relevés se dégage une ligne directrice de l'action à mener auprès de ces enfants. La suite mettra en lumière les convergences avec le travail des deux foyers.

1. **Un abri et une écoute**, en évitant le « luxe » d'un confort dépassant les conditions de vie environnantes. En effet la rue est dangereuse ; agressions, vol de leurs faibles recettes, répression en période sensible... Il y a deux ans en visitant avec eux le nouveau local du CAJED, les enfants nous ont montré tout de suite qu'ils avaient sous leur lit un casier pour ranger leurs affaires.
2. **Etre sûr qu'on leur offre un accueil durable** surtout si le retour en famille apparaît impossible ou pas souhaitable. Il faut être certains que l'on peut assurer financièrement un hébergement durable car le pire serait de les renvoyer à la rue faute de ressources. Au CSEL nous avons toujours fait attention, depuis 7 ans, à avoir une réserve correspondant à quelques mois de fonctionnement.

¹ Ensemble pour Soutenir les Projets et Programmes en faveur des Enfants de la Rue

² Réseau d'Echanges Pour les Enfants des Rues

3. **Le foyer d'accueil doit être de petite taille, à l'échelle d'une famille** et non d'un pensionnat. En effet il faut reconstruire patiemment des liens établis sur la confiance réciproque avec peu à peu l'acquisition des règles sociales du « vivre ensemble ».
4. **Donner les moyens de construire son avenir** ; assurer l'alphabétisation puis dès que possible scolariser et socialiser le jeune au milieu d'adultes et de copains de son âge. C'est ce qui s'est fait au CAJED avec les nouveaux arrivants l'an passé en leur assurant pendant 6 mois, avec une approche particulière les bases nécessaires à leur scolarisation. Ensuite, l'apprentissage ou une autre filière en évitant une orientation autoritaire mais en suivant les goûts du jeune. Dans ce domaine l'enfant de la rue ne doit pas avoir des conditions différentes de celles des autres enfants.
5. **Une croissance lente et empirique** pour une telle institution afin de bien tenir compte de la dimension familiale à donner aux jeunes. De même, dans le choix des métiers, un choix ouvert et non pas dicté par l'habitude ou la facilité. Vous le découvrirez dans la petite étude sur l'apprentissage dans les deux foyers. Le batik qui était dominant il y a quelques années est remplacé par une palette de métiers plus ouverte et correspondant mieux à l'offre sur Lomé.
6. **Les adultes encadreurs** ; les plus efficaces sont ceux qui partagent culture, langue, habitudes et qui ont éventuellement connu eux-mêmes la situation de la rue dans leur jeunesse. Donc, si possible, favoriser un recrutement local et parfois se méfier du « turn over » des volontaires étrangers. Là encore les deux foyers ont une pratique qui se situe dans cette ligne.
7. **Relations avec la société environnante** ; les enfants doivent se sentir chez eux ; on évitera le plus possible le parrainage individualisé qui peut engendrer des jalousies entre les enfants du fait d'écart mais aussi parfois des attentes et des besoins qui grandissent avec le temps. L'ouverture sur un quartier comme le ferait une famille, de nouvelles approches de la culture apparaissent vitales pour aider ces jeunes à trouver ou retrouver tous les ingrédients de la sociabilité.

Sans exagérer les constats on peut remarquer la grande convergence de l'action menée dans les deux foyers soutenus par le CSEL, c'est-à-dire par vous, avec ces points relevés dans les institutions citées au début. Nous pourrions revenir sur certains points et en particulier si vous nous retournez des questions sur des points qui restent obscurs pour vous. On peut terminer par ce petit texte tiré d'une charte récente de l'Unesco qui tire une sonnette d'alarme sur le sort de tous les enfants en situation de danger.

« Reprends la dignité qu'on t'a volée --- Enfant exclu, ta situation nous indigne --- Tes souffrances sont les nôtres. --- Démuni, sans toit ni espérance, ta sécurité nous importe --- Sache que tu n'es pas seul --- Prends les mains secourables qui t'appellent à l'espoir ».

En complément, voici quelques éléments concernant la politique d'apprentissage menée dans les deux foyers de Lomé. Nous développerons de façon plus détaillée le thème de l'apprentissage dans une de nos prochaines chroniques.

Au CAJED, depuis le milieu des années 90, 80 jeunes ont suivi un apprentissage et 6 sont actuellement en formation depuis 2013. Tous ont été scolarisés ou re-scolarisés pour leur permettre d'atteindre un niveau correspondant à un enseignement secondaire, nécessaire pour suivre ensuite ces formations.

Sur ces 80 jeunes, 71 ont maintenant un métier qu'ils exercent et qui leur permettent d'avoir une vie "normale". L'apprentissage dure entre 3 et 5 ans.

Ces formations sont dispensées dans des centres de formations extérieurs au CAJED et/ou chez un patron. Toutes sont soumises à un examen national³ (sauf les métiers de la cuisine, de l'étanchéité et de la mécanique 2 roues) et sont sanctionnées par un certificat d'apprentissage délivré par le centre de formation et/ou le patron.

Les 6 apprentis en cours de formation depuis 2013 sont dans la menuiserie-aluminium (1), la maçonnerie-carrelage (1), la couture-broderie (1), le batik (1) et la cuisine (2).

A l'APPEL, depuis 1981, 32 jeunes ont suivi un apprentissage et 6 sont actuellement en formation depuis 2013. Tous ont été scolarisés pour leur permettre d'atteindre un niveau correspondant à un enseignement secondaire, nécessaire pour suivre ensuite ces formations.

Sur ces 32 jeunes, 23 ont maintenant un métier. L'apprentissage dure entre 6 mois et 3 ans.

Ces formations sont dispensées dans des centres de formations extérieurs à l'APPEL et/ou chez un patron. Toutes sont soumises à un examen national et sont sanctionnées par un certificat d'apprentissage délivré par le centre de formation et/ou le patron.

Les 6 apprentis en formation depuis 2013 sont en couture, menuiserie (bois et aluminium) et soudure à l'arc.

Comme vous l'avez sûrement compris, toutes ces actions en faveur des enfants défavorisés de Lomé, aussi imparfaites soient-elles, ne pourraient exister sans votre soutien actif, soyez-en grandement remerciés !

Aidez-nous à renforcer notre réseau de donateurs en étant nos ambassadeurs auprès de vos amis et connaissances. Les enfants de Lomé ont besoin de vous !

³ Examens nationaux : CAP (certificat d'aptitude professionnelle) et CFA (certificat de fin d'apprentissage)